

## CONSTRUCTEUR MAISON EN BOIS



### Diplôme préparé à l'Ecole des Métiers : CAP Constructeur bois (1 an)

Après avoir obtenu un CAP Charpentier bois (ou menuisier), ce CAP donne la compétence de construire des bâtiments à ossature bois, secteur en pleine expansion. Il existe une forte demande pour les maisons en bois, pour des bâtiments publics et surtout pour des constructions écologiques.

### Contenu de la formation :

Enseignement général	4 heures
Mathématiques	6 h
Français	6 h
Enseignement professionnel	31 heures
Pratique professionnelle	11 h
Technologie	14 h
Lecture de plan	5 h
Prévention Santé Environnement	1 h

### Poursuite de la formation :

(\* diplômes préparés à l'Ecole des métiers)

**\*CAP Couvreur**  
Brevet professionnel Charpentier bois  
Bac Pro Technicien constructeur bois"  
**\*Bac Pro IPB - option charpente**

### Perspectives professionnelles:

La profession cherche des jeunes qualifiés et offre de bonnes perspectives. Après quelques années de pratique, un salarié qui possède le sens du contact et des facultés d'organisation peut devenir chef d'équipe ou exercer d'autres métiers du bâtiment (agencement, réhabilitation, travaux d'étanchéité et d'isolation). Autre évolution possible : s'installer à son compte, à condition de posséder des bases en gestion et en comptabilité. C'est pourquoi il est conseillé de passer le Brevet Professionnel.